



FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet www.fnti-formation-taxi.com

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

NOTES

Espace réservé au Centre de Formation

FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION TAXI DE L'EURE (27) ET DE LA SEINE MARITIME (76) 3^{ème} SESSION 2025

LIEU DE STAGE : VAL DE REUIL – Session de septembre 2025 – Agrément n°27-21-003

Département de formation souhaité * : 27 - Eure OU 76 - Seine Maritime

CANDIDAT

Statut* : salarié

demandeur d'emploi

Nom* : Prénom :

Adresse* :

CP/Ville* :

Téléphone* :

Mail* :

FINANCEMENTS*

☐ CPF (clôture des inscriptions 17 jours avant le début de la formation)

N° de dossier :

☐ France Travail / Pôle emploi (clôture des inscriptions 15 jours avant le début de la formation)

N° d'identifiant :

☐ Transition pro (votre demande doit être effectuée 3 mois avant le début de la formation)

N° de dossier :

☐ OPCO MOBILITES (subrogation de paiement - (accord de financement à retourner au centre)

☐ Financement personnel / entreprise

Si la formation est financée par l'employeur / OPCO MOBILITES

Nom de l'entreprise* :

Adresse de l'entreprise + CP* :

Siret* :

Téléphone* :

Mail* :

FORMATION INITIALE C.C.P.C.T

Préparation aux épreuves théoriques de portée générale

Durée 105 heures en salle

Du 1er au 19 septembre 2025

Préparation aux épreuves pratiques

Durée 10h / 1 jour ½ - entre le 22 septembre et le 24 octobre 2025

COÛT TOTAL DE LA FORMATION : 1855 €

Fait à le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

IMPORTANT

- Dans le cas d'un financement par un ou plusieurs organismes, merci d'entamer les démarches au plus tôt.
- En cas d'annulation, veuillez adresser au plus tard 7 jours avant le début du stage, par tout moyen avec accusé de réception, votre annulation. Passé ce délai, un chèque de caution sera encaissé.
- En cas d'abandon, en cours de stage, la FNTI facturera au prorata temporis.
- Selon le nombre de candidats inscrits, le centre se réserve le droit d'annuler la session ou raccourcir le stage ; Les sommes engagées seront restituées.
- Les inscriptions se font par ordre de réception des dossiers.
- Un contrat de formation est délivré en début de stage.

PIECES À JOINDRE*

- ☐ Un chèque de 1855€ pour la totalité des frais de formation dans le cadre d'un financement personnel ou entreprise.
Paieement en 3 fois possible.
OU
- ☐ Un chèque de caution de 1855€ ou bien
3 chèques de caution : 1 chèque de 615 € + 2 chèques de 620€
Chèques détruits après facturation.
Caution obligatoires pour tout financement par un organisme (ex : CPF, France travail, OPCO Mobilités etc.)
Encaissés en fin de formation si aucun financement n'a été mis en place.

⚠ L'INSCRIPTION EST DÉFINITIVE QU'APRÈS RÉCEPTION DE TOUTES LES PIÈCES.

*champ obligatoire



FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet www.fnti-formation-taxi.com

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

DEVIS STAGE DE FORMATION INITIALE TAXI DE L'EURE ET DE LA SEINE MARITIME

3^{ème} SESSION 2025

Document à conserver

LIEU DE STAGE : VAL DE REUIL – Session de septembre 2025 – Agrément n°27-21-003

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

MOTIF DE LA FORMATION

Préparation au Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur de Taxi (C.C.P.C.T)

Formation éligible au CPF

- Préparation aux épreuves théoriques de portée générale et locale

Du 1er au 19 septembre 2025

Durée 105 h – Coût 1575 €

- Préparation aux épreuves pratiques, conduite, repérage, étude du GPS et taximètre, relation client, construction de parcours, accompagnement touristique, facturation et paiement, sur Renault Capture à boîte automatique

Entre le 22 septembre et le 24 octobre 2025

Durée 10h / 1 jour ½ - coût 150 €

- Mise à disposition du véhicule taxi-école le jour du premier examen de conduite

Voir date admission avec CMA - 130€

COÛT TOTAL DE LA FORMATION : 1855 €

DATES DES EXAMENS

ÉPREUVES THÉORIQUES : **30 SEPTEMBRE 2025**

ÉPREUVES PRATIQUES : EN ATTENTE DES DATES

Montant : **1855 € nets de taxe**

Durée : **115 heures**

Coût horaire formation en salle : **105 h à 16.13 € / heure**

Coût horaire formation en voiture : **10 h à 16.13 € / heure**

Coût horaire total : **16.13 €**

Durée hebdomadaire : **35 heures**

Horaire : du lundi au vendredi

09h00-12h30 et 13h30-17h00

Organisme exonéré de TVA - Art 293 B du CGI

Fait à le

Signature

**FORMATION NATIONALE
DES TAXIS INDÉPENDANTS**

141 rue Baraban

69003 Lyon

Tél. : 04 28 38 44 44

Agrément 9601



N'oubliez pas de vous inscrire à l'examen obligatoire
sur le site de la
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA)

<https://www.examentaxivtc.fr>

Et de nous communiquer votre N° Dossier d'inscription ci-dessous :

.....

Et de nous préciser le département d'inscription :

27 - Eure

76 - Seine Maritime

⚠ L'inscription à l'examen est PAYANTE, le règlement est à réaliser auprès de la
Chambre des Métiers et de l'Artisanat directement sur le site internet,
au plus tard un mois avant la date d'examen
(voir date sur le devis)

⚠ + d'information sur le site de la chambre des métiers et de l'artisanat du
département